



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 1 avril 2020

Communiqué de presse

COVID-19 : **Bâtir des filières locales équitables**

L'arrêt d'une grande partie de la restauration collective et commerciale hors domicile et l'interdiction d'un grand nombre de marchés ont entraîné une forte augmentation des volumes des denrées alimentaires vendues par la grande distribution aux ménages.

Plusieurs enseignes communiquent sur les achats français et locaux et les développent, notamment sur des filières en grandes difficultés (agneaux, chevreaux, produits frais, plants), nous demandons que ces pratiques se multiplient et puissent également mettre en avant des produits sous signe de qualité.

Cependant la solidarité sur l'écoulement des volumes ne suffit plus, nous attendons de la distribution plus de responsabilité également en matière de transparence sur les prix d'achats et de vente et également sur une répartition des marges plus équitable entre tous les acteurs des filières.

Notre travail est aujourd'hui reconnu d'utilité publique, il doit donc être valorisé comme tel et nous exigeons des pouvoirs publics des mesures fortes pour permettre en ces temps inédits une juste rémunération de notre travail : plus une vente ne doit se faire en dessous nos coûts de production.

Cette « solidarité » de la grande distribution doit se traduire dans les actes de manière structurelle.

La réorganisation de nos filières, initialement imaginée lors des Etats Généraux de l'Alimentation, ne peut plus attendre. Sans une meilleure rémunération des paysan.ne.s et une amélioration substantielle de leurs conditions de travail, il n'y aura pas les installations massives nécessaires pour l'avenir de nos campagnes et de nos systèmes alimentaires.

Relocalisation et rémunération équitable du travail doivent guider nos actes face aux enjeux actuels et à venir.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Véronique Marchesseau, secrétaire générale : 06 98 53 76 46
- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78